



La lettre de la sénatrice

***Jeudi 4 août 2022
Lettre d'information bimensuelle n°33***

Mesdames, Messieurs, Chers (ères) collègues,

Cette dernière lettre avant une pause estivale est l'occasion pour moi de revenir sur les récentes actualités qui, malgré la période demeurent très importantes pour nos concitoyens, à l'instar du Projet de loi sur le pouvoir d'achat qui a été présenté par le Gouvernement et voté au Parlement au mois de juillet suivi du Projet de Loi de Finances rectificative 2022.

Malgré de maigres avancées, les dispositions de ces textes s'avèrent totalement insuffisantes au regard de la situation économique et sociale du moment perturbée par le conflit Russo-Ukrainien et l'inflation galopante qui génère des urgences sociales touchant notamment les ménages les plus modestes.

Anticipant les conséquences de cette situation, mon groupe parlementaire CRCE a déposé le 13 juillet une proposition de loi pour la mise en place d'un véritable bouclier social dont les propositions sont détaillées plus-bas avec en priorité l'augmentation du SMIC .

Alors que les entreprises du CAC 40 réalisent un bénéfice record de 174 milliards d'euros soit presque le double qu'en 2007, les Français qui travaillent doivent légitimement pouvoir vivre dignement de leur salaire .

Enfin si le Projet de Loi des Finances rectificative a quelque peu au Sénat amélioré le dispositif d'aides aux collectivités locales pour compenser les hausses de dépenses de personnel et d'énergie, nous déplorons le refus du Gouvernement d'indexer la DGF sur l'inflation et ne manquerons pas de remettre l'ouvrage sur le métier dès l'automne avec l'examen du Projet de Loi de Finances 2023.

Je profite également de cette période de l'année pour vous

présenter l'ensemble des propositions de loi que nous avons déposées avec mon groupe sénatorial durant la césure parlementaire en raison des élections présidentielles puis législatives. **Ce ne sont pas moins de 12 propositions de loi que nous avons élaborées visant à soumettre des solutions aux problématiques rencontrées tant par les collectivités territoriales que par nos concitoyens, toujours avec l'ambition de peser, ou du moins de porter ces problématiques dans le débat public.**

Je demeure pleinement mobilisée et poursuis mon travail au service de la Dordogne, de ses habitants et vous souhaite de très bonnes vacances.

Je reste bien entendu à votre disposition.

Bien cordialement,

Marie-Claude VARAILLAS



Actualité au Sénat



Conclusion de la mission-flash suite au violent épisode de grêle : le compte n'y est pas

Le Ministre de l'Agriculture a présenté mercredi 3 août les conclusions de la mission flash commandée après les épisodes de grêle qui ont fortement touché notre Département dans la nuit du 20 au 21 juin 2022.

Avec mon collègue Serge Mérillou, nous avons accompagné sur le terrain les inspecteurs chargés de cette mission aux côtés notamment de la Chambre d'agriculture et de la FDSEA. Nous avons insisté sur le fait que cet épisode exceptionnel appelait des mesures exceptionnelles tant nous avons pu constater l'ampleur des dégâts pour les habitants et pour les agriculteurs dont certains ont tout perdu.

Nous avons demandé notamment :

- la création d'un fonds d'urgence « social » comme l'ont géré la DDT, la MSA et la Chambre d'Agriculture en 2021
- l'exonération des charges sociales des exploitants les plus impactés
- l'étalement des emprunts bancaires
- la prise en charge des coûts liés au désamiantage des bâtiments touchés

Les 7 recommandations de la mission-flash ne sont pas à la hauteur des dégâts exceptionnels subis par les exploitants. Que penser de la recommandation d'activer une cellule départementale d'urgence quand la Dordogne l'a activé dès les premiers jours ?

Le fonds d'urgence exceptionnel de 40 millions d'euros (plafonné à 5000 euros par exploitation) est bien loin du compte et le régime de calamité agricole que nous avons instamment demandé n'est pas retenu.

Ces annonces faites en plein cœur de l'été sont insuffisantes pour répondre à la détresse des agriculteurs qui subissent une succession de catastrophes climatiques, sanitaires et économiques. Je reste donc mobilisée pour une meilleure reconnaissance du préjudice subi.



Projet de loi pour le pouvoir d'achat des Français

Alors que le coût de la vie flambe, le projet de loi portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat présenté par le Gouvernement et voté au Sénat début août est insuffisant pour répondre à l'urgence sociale et économique.

Depuis 40 ans, le travail est écrasé voire méprisé, ce qui met en difficulté des secteurs entiers de notre vie en société comme notamment celui de l'Hôpital public et de l'Éducation. Pourtant, ce projet de loi est caractérisé par le refus systématique du Gouvernement d'augmenter les salaires, notamment le SMIC, alors qu'aujourd'hui, persiste une distorsion entre le revenu du capital et le revenu du travail. Par ailleurs, quand les TPE/PME paient plus de 24% d'impôts, les entreprises du CAC 40 sont sous les 4% pour la majorité.

Pour contrebalancer l'explosion du coût de la vie, le Gouvernement propose d'encourager les entreprises au versement de primes à leurs salariés. La prime Macron, dont seul le plafond a été augmenté, n'a bénéficié qu'à seulement 16% des salariés en 2021 et seul 1% des salariés l'ont perçue intégralement. **Si les salaires des entreprises du CAC 40 ont doublé l'an dernier, nous considérons avec mon groupe parlementaire que les Français qui travaillent doivent pouvoir vivre dignement de leur salaire.**

Concernant le logement, un amendement proposé par mon groupe parlementaire CRCE et voté par le Sénat permet d'étendre l'interdiction des compléments de loyer à l'ensemble des logements énergivores classés F et G. D'autre part, les sénateurs ont voté l'interdiction des coupures d'électricité, y compris pour les impayés, en l'absence de réductions de puissance préalables.

La déconjugalisation de l'allocation adulte handicapé (AAH), les maigres revalorisations des minima sociaux et prestations sociales ainsi que la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires (insuffisante) sont parmi les rares avancées de ce projet de loi.

En définitive, les propositions du Gouvernement demeurent insuffisantes face à l'urgence sociale et ne pallieront pas les conséquences de l'inflation sur le pouvoir d'achat des Français. L'inflation est structurelle et tend à s'accélérer depuis 2018. L'impératif est donc à la préservation des conditions de vie matérielles et décentes de nos concitoyens.



Instaurer un bouclier social : les 50 mesures proposées par le groupe CRCE

Face à une inflation galopante qui pourrait atteindre les 8% d'ici la fin de l'année, j'ai avec mon groupe parlementaire CRCE présenté en conférence de presse, le 27 juillet, une proposition de loi comportant 50 mesures alternatives visant à instaurer un véritable bouclier social.

Alors que les profits des grandes entreprises ont explosé, en particulier avec les réformes fiscales menées depuis 2017, à l'instar de Total Énergies dont les bénéfices sont de plus de 17 milliards d'euros au premier semestre 2022, le Gouvernement refuse toujours une taxation exceptionnelle des superprofits déjà adoptée au Royaume Uni, en Italie, en Espagne et au Portugal.

Les choix politiques des gouvernements successifs ont contribué à la pérennisation de cette spirale infernale qui pénalise le plus grand nombre, en tout premier lieu les premiers de cordée, entraînant dans sa chute la disparition de plus en plus menaçante des services publics ; un triste constat qui s'est accentué ces derniers mois.

Sans accompagnement ambitieux de l'État, les collectivités n'ont d'autre choix que d'augmenter les impôts et tarifs ou de réduire les dépenses de fonctionnement et d'investissements qui sont pourtant essentielles lorsque l'on sait qu'à elles seules ces mêmes collectivités réalisent près de 70 % des investissements publics dans notre pays.

Afin d'enrayer cette logique, d'accompagner au mieux les acteurs locaux et de restaurer les conditions matérielles d'existence des Français en Métropole et dans les Outre-mer, les sénateurs communistes proposent 50 mesures parmi lesquelles :

- **l'augmentation des salaires et des traitements**, à commencer par la revalorisation du SMIC à 1500 euros nets et la majoration du point d'indice des agents de la fonction publique à 10%.
- **la revalorisation des pensions de retraite et des minima sociaux**, comprenant un minimum retraite pour une carrière complète à 100% du SMIC.
- **le blocage des prix et de la spéculation** pour protéger le pouvoir d'achat des Français (notamment pour le logement, l'alimentation et l'énergie) ; parmi ces mesures, la gratuité des premiers mètres cubes d'eau et le remboursement des transports collectifs.
- **des mesures d'émancipation et de justice sociale** : une garantie autonomie jeunes, la suppression du ticket modérateur pour accéder aux urgences.

- **des mesures pour préserver les capacités d'actions des collectivités territoriales dans leurs missions de services publics** avec notamment la mise en place d'un bouclier énergie pour les collectivités.

- **des mesures fiscales socialement plus justes**, comme un mécanisme progressif de taxation exceptionnelle des superprofits générés par les plus grosses entreprises pendant la crise sanitaire.

[Détail des 50 propositions pour un véritable bouclier social : ici.](#)



Projet de loi finances rectificative 2022

A 225 voix contre 101, le Sénat a adopté en première lecture, un peu avant 4H00 ce mercredi 3 août, le projet de loi de finances rectificative (PLFR) pour 2022, second volet des mesures en soutien au pouvoir d'achat.

Le budget rectifié pour 2022 ouvre 44 milliards d'euros de crédits, dont 9,7 pour financer la renationalisation d'EDF sur laquelle nous serons prochainement amenés à revenir à l'occasion d'un débat au Sénat à la rentrée sur l'accélération de la transition énergétique.

Ce PLFR2022 marque les fractures profondes que continuent de creuser le Gouvernement alors que le pouvoir d'achat est la préoccupation première de nos compatriotes et que 40% des Français ne partiront pas en vacances cette année. Du discours de campagne du Président Emmanuel Macron aux propositions formulées dans ce PLFR2022, le gouffre est béant.

J'ai avec mon groupe CRCE voté contre ce texte car il est porteur de multiples insécurités:

- **Insécurité pour les collectivités territoriales**, à qui il octroie une enveloppe totale de 750 millions d'euros, compensation dérisoire censée couvrir l'augmentation des prix de l'énergie, la hausse de 3,5% du point d'indice des

fonctionnaires et la hausse de 4% du RSA versé par les Départements. Le Sénat a en outre ajouté une compensation intégrale aux régions pour la hausse de 4% des rémunérations des stagiaires de la formation professionnelle. Notre amendement pour indexer la DGF, principale ressource des collectivités, sur l'inflation a été rejeté par le Gouvernement et la majorité sénatoriale.

[lire la suite](#)



Soutien à Pinar Selek, victime depuis 24 ans d'une persécution politique et judiciaire par le pouvoir turc

Sociologue, écrivaine et défenseure des droits humains en Turquie, Pinar Selek est une universitaire française qui subit un harcèlement judiciaire depuis 24 ans par l'état turc. Après 4 acquittements, la Cour suprême de Turquie l'a de nouveau condamnée le 22 juin dernier à la prison à perpétuité.

Afin de lui apporter mon soutien et de garantir sa sécurité, je me suis jointe aux nombreuses voix qui s'élèvent aujourd'hui contre sa condamnation et j'ai interpellé, le 18 juillet dernier, Madame Catherine COLONNA, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

Madame Catherine COLONNA
Ministre

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
37, Quai d'Orsay,
75700 Paris SP 07

Perigueux, le 18 juillet 2022

MARIE-CLAUDE
VARAILLAS

SENATRICE
DE
LA DORDOGNE

VICE-PRESIDENTE
COMMISSION
D'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE

MEMBRE DE LA
DELEGATION AU DROIT
DES FEMMES

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE

Madame la Ministre,

Je me joins aux nombreuses voix qui s'élèvent aujourd'hui contre la condamnation de Pinar SELEK par la Cour suprême de Turquie, le 22 juin dernier, à la prison à perpétuité et souhaite vous alerter sur le sort de cette universitaire française qui subit un nouveau rebondissement douloureux dans une procédure judiciaire qui dure depuis 24 ans, jalonnée de 4 acquittements.

Pinar SELEK est une écrivaine, sociologue et défenseure des droits humains turques qui a été arrêtée en 1998 pour ses recherches sur les processus de paix et la démilitarisation. Réfugiée politique en France avant d'obtenir la nationalité française en 2017, elle est chercheuse et universitaire à Nice-Sophia-Antipolis.

Outre l'annulation de l'acquittement par la Cour Suprême turque, condamnant Pinar SELEK à la prison à perpétuité, des dommages et intérêts qui s'élèvent à plusieurs millions risquent à présent de s'abattre sur la sociologue et font peser sur elle et sa famille une forte pression financière.

C'est pourquoi, je souhaite attirer votre attention sur la nécessité de garantir la sécurité de notre concitoyenne et vous demande d'intervenir auprès des autorités turques afin de condamner ce harcèlement judiciaire qui dure depuis plus de 24 ans et que soit respecté les droits de Pinar SELEK.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes salutations distinguées

Marie-Claude VARAILLAS

« ESPACE LOUIS ARAGON », 1 PLACE DU 8 MAI 1945 - 24000 PERIGUEUX
15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06
mc.varaillas@senat.fr - 06 33 36 06 85

Actualité en circonscription



Les urgences dégradées

"Fonctionnement en mode dégradé", "régulation de l'accès aux urgences", "modalités d'accueil adaptées", les glissements sémantiques et autres expressions oxymoriques ne manquent pas pour masquer la destruction du service public de santé.

En pleine saison estivale, alors que la Dordogne accueille près de 2 millions de touristes, le "fonctionnement en mode dégradé" des urgences est régulièrement activé dans les centres hospitaliers du département. Ainsi, les urgences de Sarlat sont régulièrement fermées et régulées par le centre 15 et fermées à toute présentation spontanée.

Cette situation traduit un fonctionnement des services d'urgences à flux-tendu depuis de trop nombreuses années. J'ai, à ce titre, co-signé la lettre d'urgence lancée par le Comité de défense de l'hôpital public et de la maternité de Sarlat pour le rétablissement d'un service d'urgence de qualité.

[lire la suite](#)

Dernières propositions de loi déposées par mon groupe parlementaire pendant l'intersession

Collectivités territoriales

Protéger les collectivités territoriales de la hausse des prix de l'énergie

[Lire la proposition de loi](#)

Revaloriser la dotation globale de fonctionnement des collectivités territoriales en l'indexant sur l'inflation

[Lire la proposition de loi](#)

Remettre la liberté et l'égalité au cœur de la décentralisation

[Lire la proposition de loi](#)

Vivre dignement

Garantir l'accès au logement pour tous et préserver le pouvoir d'achat des

[Lire la proposition de loi](#)

Inscrire le droit à l'interruption volontaire de grossesse dans la Constitution

[Lire la proposition de loi](#)

Le remboursement intégral des dépenses de santé par l'Assurance maladie

[Lire la proposition de loi](#)

Améliorer les conditions de travail

Revaloriser le statut de secrétaire de mairie

[Lire la proposition de loi](#)

Maîtrise de l'organisation algorithmique du travail

[Lire la proposition de loi](#)

La responsabilité des donneurs d'ordres vis-à-vis des sous-traitants, des emplois, des territoires

[Lire la proposition de loi](#)

Transport et développement durable

Garantir les objectifs climatiques de la France et permettre le financement de la bifurcation écologique

[Lire la proposition de loi](#)

L'abrogation du nouveau pacte ferroviaire et pour le renouveau du service public ferroviaire

[Lire la proposition de loi](#)

Sécurité

Abrogation de la loi "sécurité globale"

[Lire la proposition de loi](#)



Retrouvez dans le *Journal du Dimanche* du 30 juillet la tribune que je cosigne avec 102 parlementaires de toutes sensibilités politiques pour dénoncer l'offensive de Recep Tayyip Erdogan contre les Kurdes au Nord de la Syrie et demander aux pays occidentaux de ne rien céder face à ses intimidations.

[Lire la tribune](#)

Marie-Claude Varailles
Espace Aragon
1 Pl. du 08 Mai 1945
24000 Périgueux
mc.varailles@senat.fr
06-33-36-06-85



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Marie-Claude Varailles.

[Se désinscrire](#)

